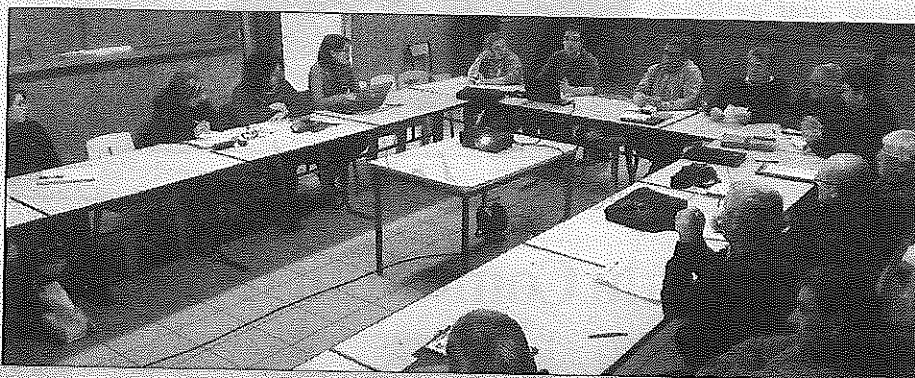


Le Sigal soutient l'agriculture durable

Le 16 décembre dernier, le comité de pilotage du site Natura 2000 Vallée de l'Allanche et du Haut-Allagnon se réunissait à la salle polyvalente de Sainte-Anastasia.

Cette occasion était aussi celle de réunir le comité de pilotage du projet agro-environnemental et climatique « Alagnon », porté par le Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents (Sigal). Ce travail est le fruit d'une étroite collaboration entre le Sigal et les Chambres d'agriculture, la fédération Auvergne Estives, le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne (CEN) et les structures animatrices de sites Natura 2000 (Smat du Haut-Allier, LPO Auvergne).

L'action 2016 dans le cadre du site Natura 2000 a permis à l'animateur David Olnagol de rencontrer chacun des maires des 21 communes concernées par le site, de les informer sur le dispositif et les mesures mobilisables, et de



L'actualité du Sigal à retrouver sur www.alagnon-sigal.fr.

recueillir leurs éventuels questionnements.

Concernant la contractualisation agricole, 2016 était la première année d'engagement pour les exploitants agricoles ayant souhaité souscrire des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques).

Une trentaine d'exploitants (dont 4 estives collectives) se sont engagés au cours de la campagne 2016, pour un montant total d'aides versées aux agriculteurs d'environ 440.000 €, répartis sur

5 ans. Ces aides viennent en contrepartie du respect de certaines pratiques ou d'engagement à des résultats environnementaux sur les prairies des exploitations agricoles engagées.

Elles sont financées par l'État, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Union Européenne et le Sigal pour la partie animation.

Une seconde et dernière campagne de contractualisation est lancée jusqu'au 15 mai, pour laquelle une quarantaine d'exploitants sont intéressés et prêts à s'engager.

Préalablement à tout engagement, un diagnostic d'exploitation agricole est réalisé gratuitement avec l'exploitant. Il permet de cibler les MAEC les plus appropriées mais aussi de proposer d'autres mesures d'aménagement ou d'investissements permettant d'améliorer la durabilité de l'exploitation. L'ensemble de ces mesures est engagé de manière totalement volontaire.

Renseignements et contacts.

David Olnagol, au Sigal au
04.71.23.19.84 ou par mail : alagnon.agricole@orange.fr.

Ant... La Roche des 10/02/17